

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Section Essonne

REVUE INFO



Année 2024 N° 34

Mars 2024



Château de Chamarande

Éditorial du président	p.2
Visite de la Cathédrale d'Evry	p.3
Colloque 60 ans de l'ordre national du Mérite	p.4 à p.5
Remise médaille M ^{me} Allais	p.6 à p.7
Remise de calots 2°RSMV	p.8 et p.9
Jean-Pierre Campana	p.10 à p.11
Cérémonies 11 nov.	p.12 à p.13
Prix Légion d'honneur Comité du Hurepoix 2023	p.14 à p.15
Soirée Bleue 2023	p.16 à p.17
Galette des Rois 2024	p.18 à p.19
Jean-Paul Savelli	p.20
Un trophée collectif pour une section JSP	p.21
Alain Paternotte	p.22
Nouveaux adhérents	p.23
Carnet	p.23

REVUE D'INFORMATION
Dédiée aux adhérents de
l'ANMONM91



Chers compagnons, chers amis,

L'année nouvelle a déjà commencé sur des chemins chaotiques, raison supplémentaire pour vous présenter mes vœux les plus déterminés pour que, dans un monde pacifié et un pays réuni, vous puissiez jouir d'une bonne santé, de voir vos projets réussir, et la sérénité régner dans le cercle de tous vos proches, famille et amis.

Je sais que l'ANMONM en fait partie et que son devenir ne vous est pas indifférent.

C'est en effet grâce à l'ANMONM 91 que vous pouvez rester en contact avec les autres adhérents du département, participer aux visites, conférences, et manifestations qu'elle organise, en élisant vos représentants au comité de direction, en votant son budget, mais surtout, dans une société en proie au doute, vous pouvez affirmer votre attachement aux valeurs républicaines traditionnelles, comme patrie, mérite, devoir de mémoire, trop souvent battues en brèche de nos jours.

Et c'est dans cette perspective que notre association investit dans la jeunesse en récompensant le civisme dans les établissements scolaires, l'engagement citoyen chez les jeunes sapeurs-pompiers ou les membres du Service Militaire Volontaire (SMV).

En entrant en résistance contre les vents mauvais du déclin national, nous leur montrerons la voie. Ce n'est pas par hasard que j'utilise le terme de résistance : c'est le mot employé par le général de Gaulle pour désigner ceux qui l'ont suivi le 18 juin et, au début, ils n'étaient pas très nombreux, mais c'est eux qui ont gagné !

Je vous remercie de votre fidélité.

Recevez cher compagnon mes cordiales salutations.

Pierre Flottes

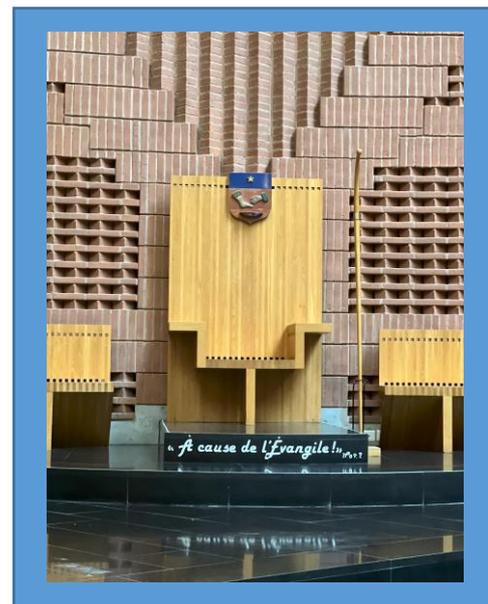
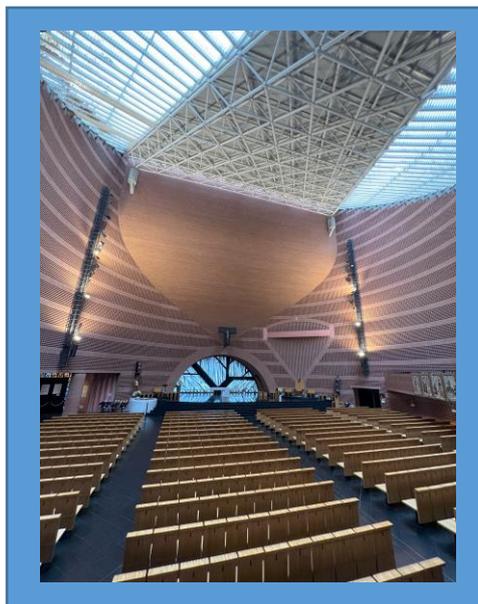
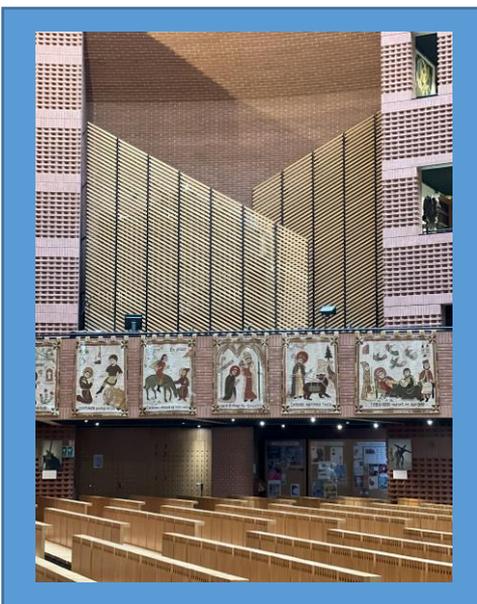
Visite de la Cathédrale d'Évry

C'est le 28 octobre 2023 que des membres de l'ANMONM de l'Essonne sont conviés par le Comité Seine et Orge de la SMLH pour visiter de la cathédrale de la Résurrection Saint-Corbinien d'Évry. Cette visite est placée sous la houlette de Mgr Alain BOBIERE, ancien vicaire général de Mgr Guy Herbulot, évêque d'Évry (décédé en 2021) qui a assuré directement le suivi des travaux de 1988 à 1995, en lien avec l'architecte Mario BOTTA, mondialement connu.

C'est une cathédrale diocésaine de confession catholique, dédiée à l'évêque Corbinien de Freising qui était né au VII^e siècle à Arpajon dans l'actuel diocèse d'Évry. Sa construction est achevée en 1995.

Si l'on excepte la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille de Lille, achevée en 1999 mais entamée en 1854, et celles de Saint-Étienne et de Créteil, construites au XX^e siècle en tant qu'églises et élevées ensuite seulement au rang de cathédrale, la cathédrale d'Évry est la seule construite en France métropolitaine au XX^e siècle.

Comme jadis, la cathédrale est construite au cœur du centre-ville à proximité directe de l'hôtel de ville, de l'hôtel de la chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne, non loin de l'université d'Évry-Val-d'Essonne, de la gare d'Évry-Courcouronnes. Elle est complétée par la maison diocésaine et le monastère de la Croix et de la Miséricorde des dominicains. Un espace fermé attenant à la cathédrale constitue le «clos cathédrale», composé de cent logements, de bureaux et de commerces.



Colloque 60 ans de l'ordre national du Mérite



Ce soixantième anniversaire est célébré le jeudi 30 novembre et le vendredi 1er décembre 2023 à Paris, pratiquement jour pour jour, puisque c'est le 3 décembre 1963 que le général de Gaulle instaure l'ordre national du Mérite.

C'est la première fois qu'un ordre honorifique universel est créé depuis la Légion d'honneur.

Le jeudi 30 novembre, les présidents de section sont réunis à la mairie du XVe arrondissement, pour un large échange de vues. Dans la soirée, un dîner de gala est donné dans les salons de l'hôtel Intercontinental à Paris.

Le vendredi 1er décembre, au cours du colloque organisé dans l'amphithéâtre Georges-Clemenceau au Palais du Luxembourg, le général d'armée François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite, rappelle aux membres présents le rôle de ferment de notre Ordre dans la société contemporaine sur le thème : « Un ordre ancré dans la République : l'esprit de la réforme de 1963 ».

Ensuite, Hervé Gaymard, ancien ministre, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, président de la Fondation Charles de Gaulle intervient sur le thème : « Un nouvel ordre républicain comme nouveau ciment de la Nation ».



Xavier Darcos

Puis, l'ancien ministre Xavier Darcos, ancien ministre et chancelier de l'Institut de France développe sa réflexion sur le thème : « École et Nation, creuset de la République ».



Hervé Gaymard

Enfin, c'est William Christie, en vidéo grand témoin, chef d'orchestre, membre de l'Académie des beaux-arts, grand 'croix de l'Ordre qui conclut ces interventions par son approche des jeunes titrée « Vers la jeunesse - l'exigence de transmission ».

En fin de matinée, les trois prix du concours lancé en juin à l'occasion du 60e anniversaire de la création de notre ordre, pour valoriser le travail réalisé par les sections métropolitaines et ultramarines ont été remis. L'objectif est de mettre en lumière les actions des sections au cours des années 2022 et 2023. Ces prix ont été décernés aux sections de la Martinique, la Vendée et du Tarn. Un « Témoignage de reconnaissance » sous forme d'un diplôme a été remis aux dix-sept des cent cinq sections métropolitaines et d'outre-mer ayant participé au concours, dont celle de l'Essonne.



Patrick Sandevior,
président de l'ANMONM

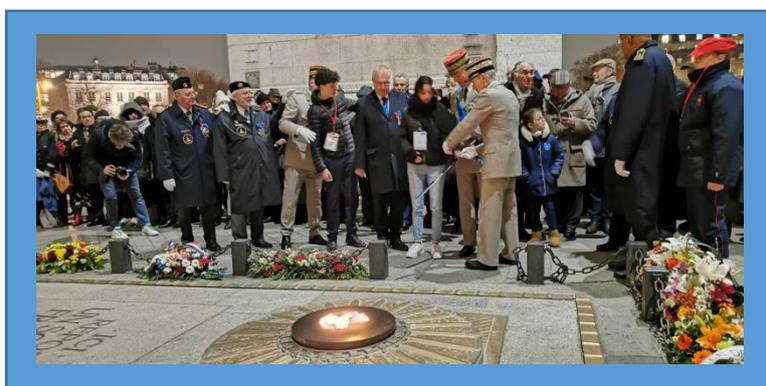


Témoignage de reconnaissance attribué à la section de l'ESSONNE

Une partie de l'après-midi a été consacrée à la remise des prix nationaux du civisme 2023, de l'engagement citoyen JSP 2023, de l'initiative mémorielle 2023 et les prix nationaux du civisme 2022 qui n'avaient pu être remis le 3 décembre 2022. Un prix spécial du civisme « cinquantième anniversaire de l'ANMONM » a clôturé cette remise des prix.



La journée s'achève par le traditionnel ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe présidé par le général d'armée François Lecoindre, grand chancelier de la Légion d'honneur.



Bernard Malbrun Porte-drapeau de l'ANMONM

Remise médaille Madame ALLAIS

Nous nous sommes rendus chez M^{me} Allain à Palaiseau, afin de rendre hommage à M. Allain son époux décédé, pour la remise de sa décoration de chevalier de l'ordre national du Mérite.

La délégation comprenait, le président de l'association A.N.M.O.N.M. de l'Essonne M. Pierre Flottes, accompagné par M^{me} Eugénie Nurit et M. Philippe Bruneau. Ils ont le plaisir d'être accueillis par M^{me} Allain, son frère et ces deux fils en son domicile pour remettre cette décoration.

Il s'agissait de remettre à M^{me} Allain la médaille de chevalier de son époux, car cette médaille a une histoire bien singulière.

Celle-ci lui fut dérobée lors d'un cambriolage dans sa propre maison.

Sur l'initiative de M^{me} Nurit, responsable de secteur de Palaiseau, après avoir reçu un appel de la part d'un des fils de M. Allain, il a été décidé que nos valeurs de fraternité, d'entraide, de civisme et de soutien envers cette remarquable famille, soient mises en exergue par le comité de l'Essonne en remettant à l'épouse de notre cher compagnon disparu cette médaille.



M. Philippe Bruneau, vice-président de l'association A.N.M.O.N.M. de l'Essonne, chargé des manifestations, c'est spontanément porté volontaire, sur sa dotation personnelle, pour offrir cette décoration de l'ordre à M^{me} Allain.

M^{me} Allain, son frère et ses enfants, tout comme monsieur le maire à sa disparition, ont souligné particulièrement ses qualités de droiture et d'humanisme, lesquelles ont forgé le respect de tous et forgé cet esprit élevé qui se fonde dans les valeurs de celui de l'ordre national du Mérite : stimuler les énergies individuelles, fédérer toutes les volontés, récompenser l'innovation et la participation au rayonnement de la France.

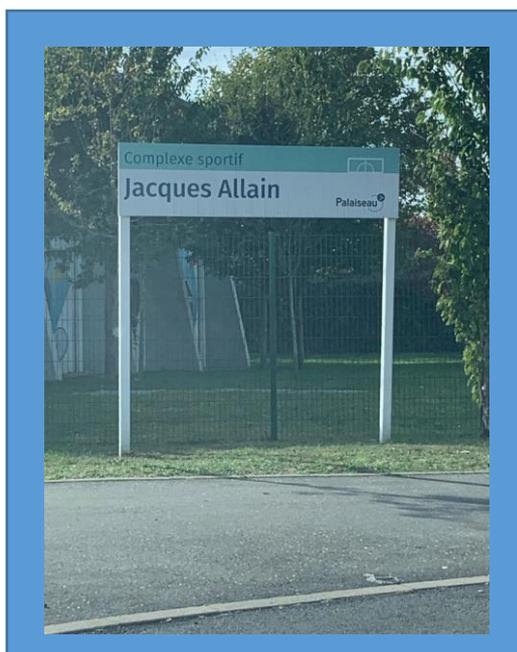


Par décret du Président de la République en date du 15 mai 2000 est nommé et décoré Chevalier de l'Ordre National du Mérite M. Allain Jacques, Louis, conseiller général de l'Essonne, maire de Palaiseau ; 47 ans d'activités professionnelles, de services militaires et de fonctions électives.



Hommage à Jacques Allain dans le journal de la mairie de Palaiseau

Ce moment restera gravé dans nos mémoires, car la forte émotion provoquée chez M^{me} Allain entourée des siens est palpable, laquelle ne cachant pas son plaisir de retrouver ce qui lui avait été subtilisé. Mais aussi, c'est l'occasion pour tous de s'associer au souvenir de M. Allain qui a tant œuvré pour sa ville, Palaiseau dont un centre sportif porte fièrement le nom, son département l'Essonne, sans oublier la région Ile de France.



2ème Régiment du Service Militaire Volontaire

Les membres de l'ANMONM 91 sont présents tout au long de l'année lors de remises de calots au 2^oRégiment du Service Militaire Volontaire (2^oRSMV) de Brétigny-sur-Orge, cérémonies qui finalisent la formation militaire initiale des jeunes volontaires.

Ces cérémonies rendent fiers l'ensemble des stagiaires et leurs familles.

Ainsi, la dernière remise de calots de l'année 2023 au 2^oRSMV a été organisée le jeudi 7 décembre 2023.

A cette occasion, les volontaires du 2^oRSMV de Brétigny-sur-Orge, de la section 23, ont reçu leur calot. La cérémonie, présidée par le LCL Gaëtan LANGLOIS, commandant du 2^oRSMV, accompagné du directeur-adjoint de l'IRBA (*), de la Directrice du service départemental de l'ONAC, de cadres de la direction du SMV et des maires de Brétigny-sur-Orge et de Plessis-Pâté s'est déroulée devant leurs proches, fiers et heureux de les voir impliqués dans leur nouveau chemin de vie.

(*) Institut de Recherche Biomédicale des Armées.



Stagiaires volontaires lors de la remise des calots du 7 décembre 2023



Porte-drapeaux lors de la remise des calots du 7 décembre 2023

Les troupes étaient sous les ordres de la LCL ANDRÉ, commandante en second du 2^oRSMV.

Rappelons que 86 % des volontaires qui ont intégré le SMV ont trouvé un emploi dans le civil, grâce à la formation reçue.



Remise du calot par la Lieutenant-Colonel André lors de la cérémonie du 7 décembre 2023

L'ANMONM 91 est ce jour-là représentée par MM. Pierre Flottes, Carl Attali et Jean-Claude Le Roux.

Les membres du comité de l'ANMONM de l'Essonne sont toujours conviés et participent également à la cérémonie. A la fin de la remise des calots aux jeunes stagiaires volontaires, un discours écrit est prononcé par le président Pierre Flottes, met en exergue les efforts et les acquis obtenus par ces jeunes durant cette formation initiale. Il précise également que ce n'est que le début du chemin mais que le chemin est tracé.

Puis vient le temps de récompenser les plus méritants, choisis par les membres du comité, à savoir ceux qui ont démontré le progrès le plus important depuis leur entrée au 2° RSMV. Ce choix est réalisé en accord avec le personnel encadrant et les lauréats sont nommés en amont de la cérémonie.

Voici les clichés pris lors de la cérémonie du 9 février 2024 où l'ANMONM91 est représentée par MM. Pierre Flottes, Jean-Claude Le Roux et Bernard Malbrun.



Pierre Flottes, Jean-Claude Le Roux et Bernard Malbrun, porte-drapeau national et de la section Essonne lors de la remise des calots du 9 février 2024



Discours de Pierre Flottes- président de l'ANMONM91 lors de la remise des calots du 9 février 2024



Remise de la médaille ONM91 au lauréat par Jean-Claude Le Roux, lors de la remise des calots du 9 février 2024

Ces remises de calots clôturent la formation militaire d'un mois pour développer des valeurs humaines et précèdent le module de formation complémentaire (remise à niveau scolaire, passage du permis de conduire, SST, etc.) de 4 mois et la formation professionnelle d'environ 400 heures.

Ensuite ces jeunes seront « ARMER POUR L'EMPLOI (devise du SMV) »



Homage à Jean-Pierre Campana



Jean-Pierre Campana

Jean-Pierre Campana est né à Paris en 1928 de parents corses.

Après une petite enfance passée chez son oncle à Pastoreccia dans la Castagniccia jusqu'à l'âge de 7 ans, il rejoint ses parents à Paris pour aller à l'école.

Il fait ses études secondaires au Lycée Buffon à Paris. Durant toutes ses années de lycée, il bénéficie de l'enseignement de professeurs agrégés. Ce lycée se trouve à proximité de l'institut Pasteur et Jean-Pierre y croise de nombreux médecins militaires qui y viennent en stage. A l'époque, la médecine coloniale est en grande partie assurée par les médecins militaires et c'est là qu'est née sa vocation. Admis à l'école du service de santé des armées à Lyon, il commence ses études à la faculté puis les termine à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Après son diplôme en 1958, il choisit pour son premier poste d'être médecin en Algérie, chez les Touaregs au Sahara. Il passe deux ans parmi eux et ne cesse de s'émerveiller encore longtemps après des ciels étoilés.

Il exerce dans divers hôpitaux en Algérie, à Constantine, Fort Polignac, El Goléa et Touggourt. Ceci pendant 5 ans, puis il occupe le poste de médecin chef de l'hôpital de Ghardaïa. Il aime beaucoup ce pays et, en particulier, les magnifiques paysages de dunes du désert Saharien.

L'activité du médecin militaire Jean-Pierre Campana est tout-à-fait comparable à celle du docteur Luc, Michael Lonsdale, dans le film de Xavier Beauvois : « Des hommes et des dieux » consistant à soigner les autochtones, bébés, enfants et adultes, et à agir sur le plan de la prévention des maladies grâce à un panel de vaccinations. Cela constitue un sacerdoce envers tous ces habitants ; il assure leur survie, instaure le développement de l'hygiène alors réduite à minima et c'est sans compter sur les actes chirurgicaux. Il est regrettable que ce travail qui glorifie la France soit rarement reconnu par ses dirigeants.

Jean-Pierre a été un sportif de très haut niveau qui dans la compétition des poids et haltères avait été champion de France à l'épaulé-jeté. Ce geste signifiait la victoire contre l'adversité - « Mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain).

Après l'indépendance de l'Algérie, s'étant marié à Michèle Bury en 1964, il demande sa mutation en France et il est nommé à Paris comme médecin de la Garde Républicaine dans le IV^{ème} arrondissement.

Du fait de la décolonisation, il a eu la possibilité de retourner à la vie civile. Avant de quitter l'armée en tant que médecin colonel, il a été fait chevalier de l'ordre national du Mérite pour services rendus, puis s'est ensuite installé en 1969 comme médecin généraliste à Saint Chéron (91).

Michèle et lui y ont élevé leurs deux filles, Marie-Josèphe et Laetitia.

Il y exerce la médecine générale pendant 25 ans avec dévouement et une grande disponibilité : elle est nécessaire car à l'époque il n'y a pas d'hôpital à Dourdan ni à Arpajon.

Parallèlement, car il a une forte capacité de travail, il poursuit des études de médecine légale pour devenir expert national près les Tribunaux. Totalement dévoué à cette spécialité et souhaitant qu'elle soit la meilleure possible pour la Justice, il a, à la fois transmis un savoir qu'il avait lui-même reçu, et a toujours tenté d'en élargir l'esprit, d'améliorer la réflexion des légistes et de remettre en question les connaissances pour toujours mieux faire. Il a été élevé au grade d'officier de l'ordre national du Mérite à cette époque.

A sa retraite en 2000, il écrit deux éditions successives d'un précis de médecine légale qui reste une référence en la matière. Jusque récemment, il écrivait à quatre mains un opuscule sur l'autopsie.

Mis à part la médecine qui été sa grande passion, il aimait les westerns, le baba au rhum, le tango, Maria Callas, Beethoven, Vélasquez et la peinture classique.

Comme aimait à le rappeler Jean-Pierre Campana, la laïcité est un principe de fraternité qui doit vivre dans chaque français comme une boussole dans son rapport aux autres citoyens.

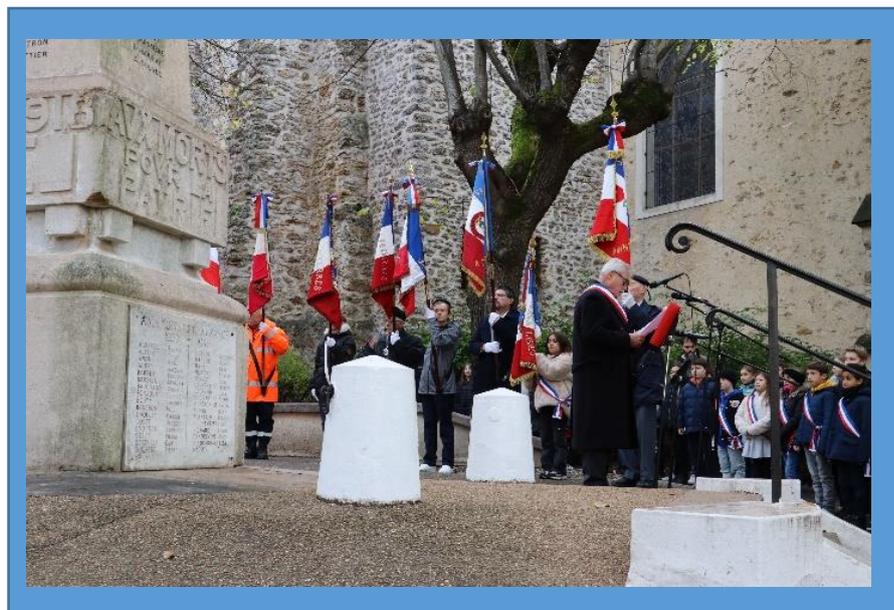
Cérémonies du 11 novembre 2023

Le 11 Novembre est la date symbolique où nous célébrons tous les conflits qui ont marqué la France, des lieux de par le monde où notre drapeau a été présent, souvent soumis aux vents de l'histoire.

Cette journée si forte en émotion du devoir de mémoire, est l'appel à nos témoins disparus, ceux qui ont fait notre pays, notre nation autour de nos trois couleurs Bleu, Blanc, Rouge, et dont pour chacun d'entre eux, à cette date, nominativement, le nom est rappelé et cité "mort pour la FRANCE » !

Cette journée du 11 novembre est d'autant plus forte et chargée de symboles qu'elle en appelle à notre mémoire collective de ce pourquoi nous sommes là sur notre belle terre de France, solidaires et près de ceux qui agissent mais aussi et surtout elle est l'occasion du rassemblement intergénérationnel de ceux qui la servent.

C'est autour de nos porte-drapeaux que nous sommes réunis répartis sur toute l'Essonne dans nos villes et nos communes pour que l'A.N.M.O.N.M. soit présente et participe activement à ce devoir mémoriel.



Ce devoir de mémoire collective du 11 Novembre est en effet l'occasion de marquer, autour de nos 3C : Citoyenneté, Civisme, Civilité, notre FRANCE de demain où chacun mesure combien il est essentiel de nous rappeler ce que nous devons aux générations qui nous ont précédés, de le partager, mais surtout de le transmettre aux générations à venir.

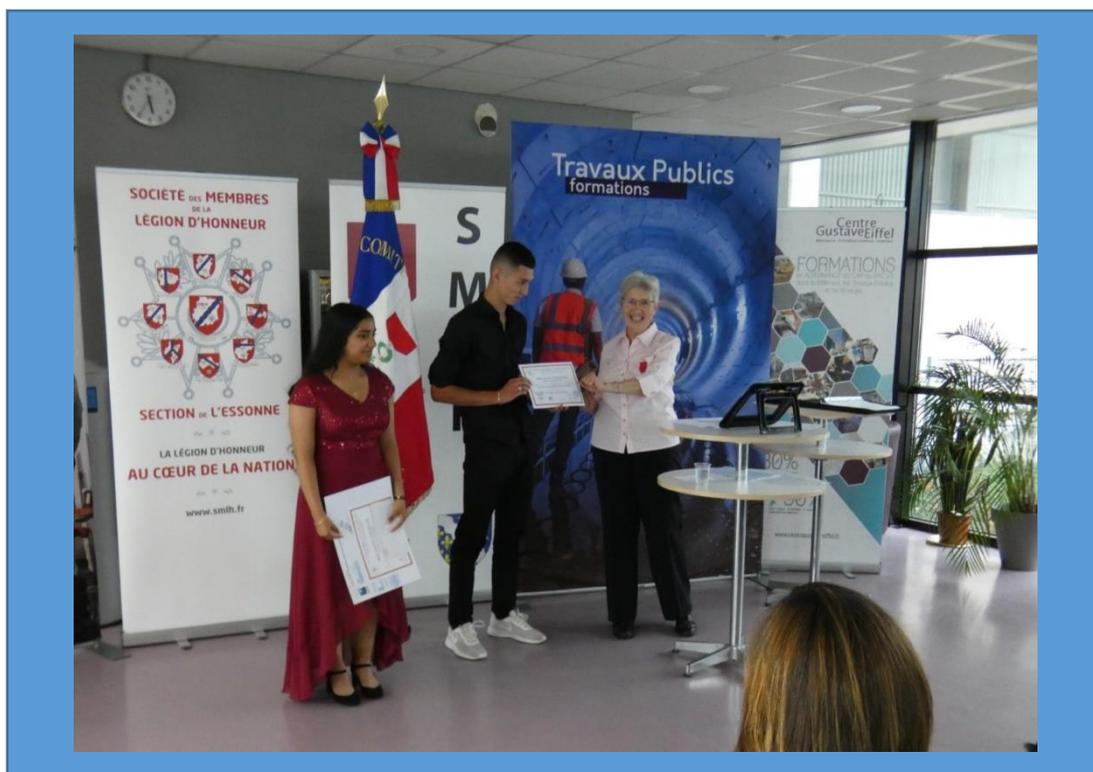
Colonel (h) Philippe Bruneau.



Prix Légion d'honneur Comité du Hurepoix 2023

Le 21 juin 2023 s'est tenue au Centre de Formation des Apprentis (CFA) Gustave Eiffel, à Chilly-Mazarin la cérémonie de remise à deux jeunes du Prix Légion d'honneur du Comité du Hurepoix de la Société des Membres de la Légion d'honneur, assorti d'un diplôme et d'un chèque de 1500€. Ce geste fort visant à saluer leur mérite, mais aussi à les encourager à persévérer dans leur parcours professionnel.

Les lauréats, Janesha Mohit (17 ans) et Alex Laverdure (23 ans) deviennent de facto des ambassadeurs de la SMLH et de ses valeurs. Ce dont les intéressés se sont montrés conscients, en remerciant de concert, au cours de cette remise, le comité du Hurepoix bien sûr, mais également les équipes pédagogiques de leurs établissements respectifs (le lycée Jean-Baptiste Corot de Savigny-sur-Orge pour Janesha, le CFA Gustave Eiffel de Chilly Mazarin pour Alex), ainsi que leurs familles.



Remise du prix Légion d'honneur Comité du Hurepoix aux deux lauréats 2023 par Dominique Huchon-Bécel

Exceptionnellement cette année, le comité a tenu à récompenser une troisième jeune Mafalda MEIRELES (17 ans), par l'octroi d'un parrainage « léger » post-bac. Ambitieuse, elle compte faire une classe préparatoire avant d'embrasser des études d'ingénieure chimiste.

Afin de rendre plus prégnant l'esprit de solidarité prôné par la SMLH, plusieurs anciens lauréats, aux parcours brillants mais parfois difficiles, ont tenu à être présents pour délivrer un message volontariste à leurs deux successeurs.

Pour le Prix remis aux lycéens de Corot, les mécènes sont : une de nos sociétaires du Comité, Yvonne Fleury, la fédération André MAGINOT et l'AACRMI (association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur).

Valoriser les filières d'apprentissage

C'était la nouveauté de cette édition 2023 : la remise d'un second prix, sous le parrainage conjoint de la SMLH – Comité du Hurepoix, du CFA Gustave Eiffel et du CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics)

A l'origine, une convention conclue en juin 2022 entre la SMLH et ces organismes dont l'objectif est de valoriser l'apprentissage BTP au même titre que les autres filières de formation.

C'est à ce titre que Romuald Prieur-Laurent, Directeur des affaires juridiques et de la vie institutionnelle de la CCCA-BTP, est intervenu pour saluer les lauréats : « La jeunesse constitue une force vive, notamment pour le BTP, un secteur qui doit encore évoluer – en se féminisant par exemple – afin d'outrepasser les stéréotypes. ».

De même, le CFA Gustave Eiffel a répondu présent à la demande du Comité, par le biais de son Directeur, Christian Haraux : « Il n'y a aucune raison que les étudiants des filières d'apprentissage ne soient pas récompensés au même titre que pour ceux des filières généralistes. Et j'ai bien l'intention de pérenniser ce partenariat entre la SMLH et notre CFA. ».

C'est ainsi qu'Alex Laverdure, apprenti plombier-chauffagiste, inaugure la série des lauréats du Prix Légion d'honneur, issus des filières professionnelles et des métiers du bâtiment. Ayant été obligé, par les difficultés de la vie, d'interrompre son cursus de lycéen, il accomplit un travail sérieux et opiniâtre. Après deux ans en alternance, Alex espère être embauché par son entreprise, avant de monter plus tard sa propre société : « J'ai envie de créer quelque chose de grand et d'utile au quotidien des gens. »

Plus de cinquante personnes assistaient à cette cérémonie dont la représentante du préfet de l'Essonne et du préfet à l'égalité des chances, de nombreux élus (maires et sénateur), des décorés de la Légion d'honneur, des médaillés militaires et de l'ordre national du Mérite.

L'ANMONM était représentée par Philippe Bruneau, Bernard Malbrun, Eugénie Nurit et Claudine Muckensturm.



Les décorés des grands ordres nationaux autour des lauréats

Karine RIVIERE représentante du préfet de l'Essonne et du préfet délégué à l'égalité des chances a clos cette soirée et bien résumé l'esprit de cette cérémonie en rappelant que « *C'est la reconnaissance rapportée au travail, à l'engagement, à l'exemplarité, à la rigueur, à l'exigence dont ces jeunes se souviendront et qui fera leur fierté tout au long de leur parcours* »

La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié pendant lequel de nombreux contacts ont été pris entre jeunes et moins jeunes permettant d'approfondir les informations sur une future carrière, qui dans l'armée, qui dans le droit ou la médecine...

Dominique Huchon-Bécel
Présidente du comité du Hurepoix
Section Essonne
Société des membres de la Légion d'honneur

Soirée Bleue 2023



Notre traditionnelle Soirée bleue s'est tenue le 17 novembre 2023 à Breuillet dans la salle G. Pajadon avec pour thème : « 60^{ème} anniversaire de l'ordre national du Mérite ».

Elle a débuté par un dépôt de gerbes au monument aux morts sur la place de l'ordre national du Mérite

A l'arrivée des autorités et membres de notre association, un discours est prononcé par le préfet de l'Essonne, Bertrand Gaume suivi de celui du président de l'ANMONM91, Pierre Flottes.

A l'issue, nous entonnons de tout cœur le premier couplet et le refrain de l'hymne national.

Puis vient le temps des dépôts de gerbes qui sont successivement effectués par

- Monsieur le préfet de l'Essonne, Bertand Gaume,
- Monsieur le sénateur de l'Essonne, Jean Raymond Hugonet,
- Madame la députée de la 2^e circonscription de l'Essonne, Nathalie Da Conceicao Carvalho,
- Monsieur le président de l'ANMONM section Essonne, Pierre Flottes.

L'ANMOMN91 remercie de leur présence à cette cérémonie

- Monsieur le sous-préfet de Palaiseau, Alexander Grimaud,
- Madame la vice-présidente du conseil départemental de l'Essonne, Dany Boyer,
- Monsieur le député dans la 3^e circonscription de l'Essonne, Alexis Izard
- Madame le maire de Breuillet, Véronique Mayeur
- Monsieur le président national de l'ANMONM, Patrick Sandevour,
- les membres de l'ANMONM91 présents.



De retour à la salle Pajadon, nous assistons à la conférence du commissaire général de division aérienne Michel Berbaux sur l'historique de l'ordre national du Mérite. Cet exposé fort complet, retrace la genèse de la création de notre Ordre par décret du 3 décembre 1963. L'ordre national du Mérite devient alors le second ordre national après la Légion d'honneur. Il résulte d'une large réforme du système des décorations engagée en 1958 par le général Catroux, grand chancelier de la Légion d'honneur, avec l'appui du général de Gaulle.



Le commissaire général de division aérienne Michel Berbaux

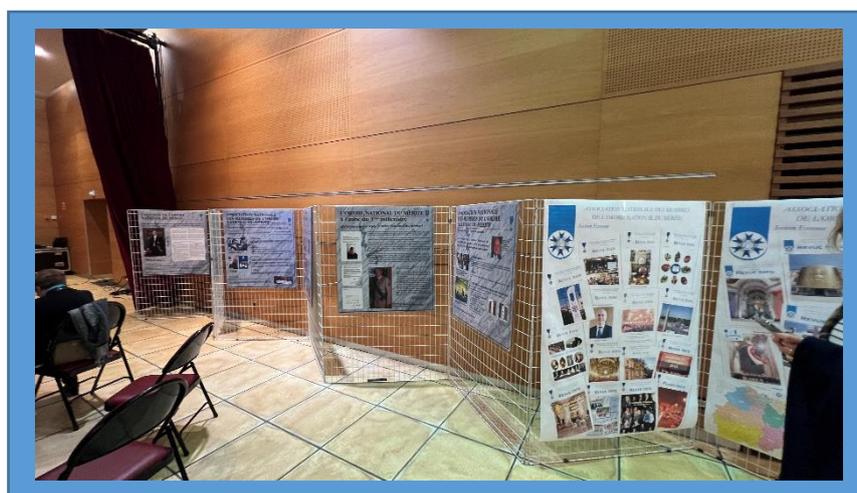


Allocution du préfet de l'Essonne Bertrand Gaume devant les participants



L'ensemble des membres anciens et actuels du comité de l'ANMONM91

Une exposition est également affichée en salle. Elle présente l'ordre national du Mérite et l'ensemble des couvertures de toutes les revue-info de la section de l'Essonne.



Cette soirée se clôture par un cocktail permettant des échanges entre tous les participants.

Galette des Rois 2024

C'est au Château des Roches que s'est déroulé notre traditionnel « Tirage des rois » le samedi 27 janvier 2024 à Bièvres.

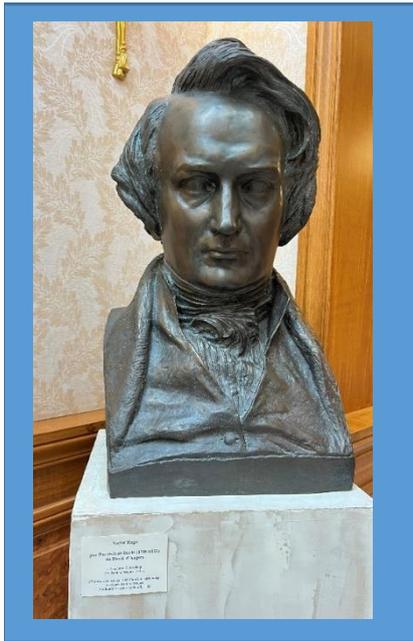
Il est 10h30 quand débute, pour un premier groupe de 25 membres, la visite de la Maison Littéraire de Victor Hugo. Cette capacité maximum nous est recommandée par les guides afin de profiter pleinement des explications. C'est ainsi que quelques minutes plus tard, c'est au tour du deuxième et enfin du dernier groupe d'effectuer la visite guidée et commentée.



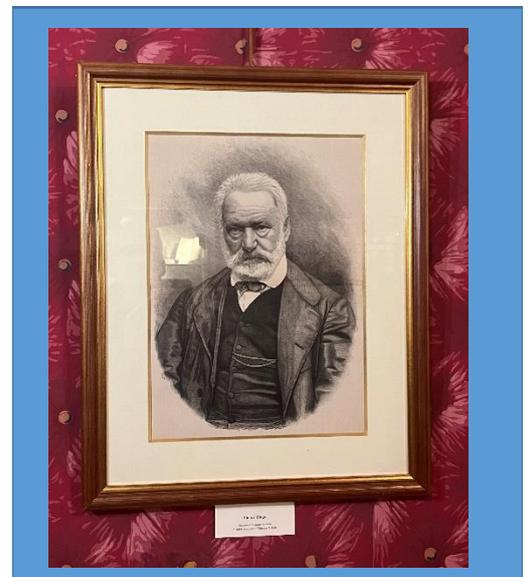
Implanté au cœur d'un magnifique domaine arboré de 11 hectares de surface, le Château des Roches a le mérite d'avoir conservé de son heure de gloire toute son identité, que l'on ressent dès la porte d'entrée passée. C'est ici que Victor Hugo, au sein du luxueux « Salon Rouge » ou de l'intime « Salon Bleu », composait certains de ses écrits les plus célèbres, tels « Notre Dame de Paris » ou certains de ses plus grands recueils de poèmes. Certains écrits et plusieurs œuvres originales d'Hugo sont d'ailleurs exposés au sein de la Maison.



Le musée possède ainsi 5 pièces classées « Trésor national », dont les épreuves originales des *Misérables*, de *la Légende des Siècles* et *les Contemplations* annotées et corrigées de la main de Victor Hugo ou encore cette ultime phrase « Aimer, c'est agir », écrite trois jours avant sa mort en 1885.



Moulage de Victor Hugo par Pierre-Jean David



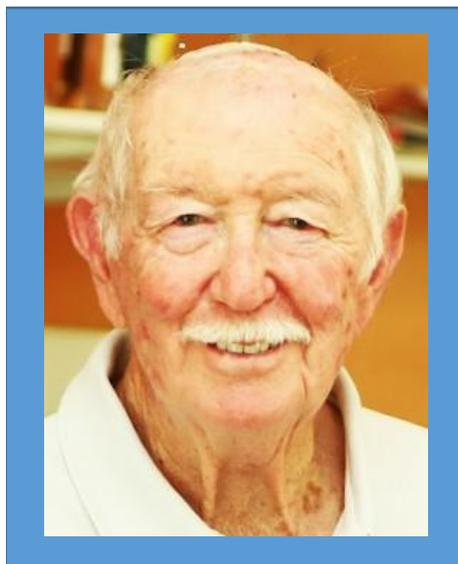
Gravure de Victor Hugo par Auguste Frichon



Cette agréable et intéressante visite étant terminée, nous nous rendons dans une des deux dépendances pour échanger et savourer la traditionnelle galette des rois.



Hommage à M. Jean-Paul Savelli



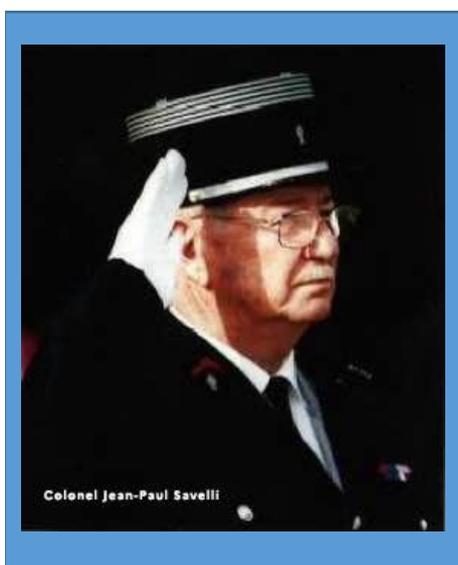
Jean-Paul Savelli vient de nous quitter le 9 novembre 2023 à Corbeil Essonne à l'âge de 88 ans.

Décoré de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, sa vie bien remplie a été au service des autres.

Colonel et ancien sapeur-pompier professionnel, il est le 1er directeur du service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne, le SDIS91 et le premier directeur de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, l'ENSOSP.

Il succède en 2000 à Jean-Jacques Robert, président fondateur de l'ANMONM 91. Durant 10 années, il dirige le comité de la section ANMONM 91 en mettant à notre disposition ses qualités de courage, de dévouement, son sens du commandement et de l'organisation. Son but, développer les actions de notre association particulièrement celles en faveur de la jeunesse et intéresser les nouveaux décorés à rejoindre notre association. L'évolution sociale de notre société se fait déjà sentir.

Élu au conseil national d'administration de l'ANMONM, il poursuivra le développement de la présence internationale de notre association.



Un trophée collectif pour une section JSP de l'Essonne

Le 2 février 2024, une délégation de notre association, composée de Pierre Flottes, Bernard Sprotti, Maryvonne Kaltenbach, accompagnée de notre compagnon et artiste sculpteur Gaëtan Ader, a présenté le trophée du « Prix Collectif de l'Engagement Citoyen JSP » au contrôleur général Patrick Vailli, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS 91) et au commandant Frédéric Paris, président de l'union départementale des sapeurs pompiers de l'Essonne (UDSP 91).



Ce trophée conçu et réalisé par notre compagnon Gaëtan Ader et par M. William Pellier, menuisier au SDIS 91, entre dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'ANMONM 91 et l'UDSP 91. Elle vise à promouvoir et diffuser les valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme au service de la population. Elle permet aussi de réaffirmer le devoir de mémoire auprès de toutes les générations.

Une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de l'Essonne sera sélectionnée par un jury de l'ANMONM91 sur présentation de dossiers par l'UDSP 91. Elle recevra ce trophée et en sera dépositaire pour une année. La section lauréate sera choisie sur la base de son engagement et de sa participation aux différentes cérémonies patriotiques, aux activités civiques et sociales, et aux exercices menés tout au long de l'année 2023.

La cérémonie de remise aura lieu le 28 avril 2024 lors du rassemblement technique départemental des JSP de l'Essonne.

On retrouve, à travers ce trophée on retrouve, les lettres JSP colorées des couleurs nationales, la médaille de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite et 4 mains à travers lesquelles on peut voir la symbolique du secours mais aussi celle de la transmission intergénérationnelle.



Gaëtan Ader

Crédit photos : SDIS 91

Hommage à M. Alain Paternotte



Alain Paternotte est né le 17 février 1924 à Paris où il a fait ses études. A la fin de 1943, il entre aux Équipes Nationales pour participer au déblaiement à la suite des bombardements dans l'ouest parisien. Le 6 juin 1944, il est convoqué pour une visite médicale dans le cadre de la réquisition pour le STO à l'issue de laquelle le médecin lui établira un certificat le déclarant inapte pour partir en Allemagne.

Le 26 août 1944, alors qu'il est sur le parvis de Notre Dame, il demande à des hommes de la 2e DB comment faire pour s'engager. Il rejoint le lendemain le bataillon de renfort à Saint-Germain en Laye puis rejoint le 40e RANA dans l'Indre en février 1945. Il y sera affecté comme brigadier pointeur sur le M7 « Général Poeymireau » avec lequel il participe à la réduction de la poche de Royan puis à la campagne d'Allemagne.

Démobilisé en décembre 1945, il entame une carrière dans l'industrie alimentaire et, durant plusieurs décennies, Alain Paternotte s'est occupé des œuvres sociales de la Maison des Anciens de la 2e DB en rendant notamment visites aux la blessés des armées dans les différents hôpitaux parisiens.

Alain a été nommé officier de l'ordre national du Mérite et décoré de la médaille commémorative de la guerre 1939-1945.



Nouveaux Adhérents

Voici la liste des nouveaux adhérents à la section de l'Essonne, par ordre alphabétique depuis notre dernière revue :

- Madame Martine DELAVOIX (chevalier)
- Monsieur Alexander GRIMAUD (chevalier)
- Monsieur Thierry PRAT (chevalier)



CARNET

Liste des décès dont nous avons eu connaissance depuis notre dernière revue :

- Monsieur Philippe ALLAIRE (85 ans, chevalier)
- Madame Nicole BRIQUET (86 ans, chevalier)
- Monsieur Marc BRZEGOWY (67 ans, chevalier)
- Monsieur Jean-Pierre CAMPANA (94 ans, officier)
- Monsieur Alain DEGRANGES (89 ans, officier)
- Monsieur René DENIS (96 ans, veuf de Compagnon)
- Monsieur Michel GRENET (91 ans, chevalier)
- Monsieur Paul GUILLAUMET (84 ans, chevalier)
- Monsieur Michel HARVEY (85 ans, chevalier)
- Monsieur Jean LAROUSSE (86 ans, chevalier)
- Monsieur André LE TIEC (95 ans, officier)
- Madame Andrée LEMAIRE (99 ans, chevalier)
- Monsieur Zivko MIHAJLOVIC (94 ans, officier)
- Monsieur Michel MOREAU (95 ans, chevalier)
- Monsieur Alain PATERNOTTE (99 ans, officier)
- Monsieur Daniel ROUSSEAU (90 ans, chevalier)
- Monsieur Jean-Paul SAVELLI (88 ans, chevalier)
- Monsieur Claude SCHUHL (93 ans, chevalier)



Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille.

A.N.M.O.N.M. Section Essonne



**Adresser votre
courrier à :**

**A.N.M.O.N.M.
Section Essonne**

**Hôtel de l'Arquebuse
3 rue de l'Arquebuse**

91100 Corbeil-Essonnes

Courriel : anmonm91@gmail.com

Téléphone : 07.48.58.00.49

La création de la section Essonne de l'A.N.M.O.N.M. remonte à 1979, à l'initiative de Roger Patrice PELAT et Jean-Jacques ROBERT.

Comme l'association nationale, dont elle est le relais à l'échelon départemental, la section Essonne a pour but :

- * d'assurer le prestige de l'ordre national du Mérite ;
- * d'apporter aux membres de l'ordre national du Mérite une aide morale et matérielle ;
- * d'organiser des manifestations à caractère philanthropique, social, culturel.

L'assemblée générale annuelle élit un comité de 15 membres au sein duquel est désigné un bureau.

Le préfet de l'Essonne est président d'honneur de la section

Vous avez une expérience à faire partager, des photos,
un article de fond d'intérêt général, des commentaires ou des suggestions,

n'hésitez pas à les envoyer
au comité de rédaction pour publication dans un prochain numéro.

Merci d'avance



Informations légales Revue-Info de la section ANMONM ESSONNE

Directeur de la publication : Pierre Flottes

Rédacteur en chef : Carl Attali assisté des membres du Comité

Editeur : ANMONM Section Essonne n° ISSN 2112-1516

Tirage : 400 exemplaires

Copyright © : toute reproduction, même partielle, des textes ou documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et de la rédaction.